Chapelle des Ursules. — La réunion des Mères chrétiennes auralieu jeudi 21 juin, fête de saint Louis de Gonzague.

Messe à 8 heures, sermon, recommandations et salut du Très

Saint Sacrement. Il y a indulgence plénière.

CHAPELLE DE L'ŒUVRE DES TABERNACLES, 3, rue Joubert. — Le 22 juin, seconde fête solennelle de l'œuvre. A 3 heures, sermon par le R. P. Pinel, S. J. Consécration au Sacré-Cœur.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation aux associées.

CHAPELLE DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION. — Dimanche 17 juin, à 4 h. 1/2, pèlerinage de la paroisse de Trélazé; allocution et salut solennel.

Mardi 19, à 9 heures, messe de l'Œuvre militaire; allocution et bénédiction du Saint-Sacrement. Le soir, à 4 heures, pèlerinage des Petites Sœurs de Saint-François; allocution par M. l'abbé Girault, leur aumônier, et salut.

Jeudi 21, à 5 heures, pèlerinage des enfants du Patronage de

Notre-Dame-des-Champs.

Vendredi 22, fête du Sacré-Cœur de Jésus, messes à 6 heures, 6 h. 1/2 et 7 heures un quart. Le Saint-Sacrement sera exposé après la première messe. A 8 heures, messe basse avec chants, celébrée par le R. P. Dom Etienne, abbé de la Grande-Trappe de Mortagne. A 3 heures trois quarts, vêpres pontificales, présidées par le R. P. Dom Etienne, et chantées par le Pensionnat Saint-Urbain; sermon par le R. P. Larousse, supérieur de la résidence des Jésuites; salut solennel. Vénération des reliques de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Distribution de scapulaires du Sacré-Cœur.

Pendant le salut, rénovation de l'enrôlement des Associés de la Garde d'Honneur qui voudront bien se souvenir que la fête du Sacré-Cœur est leur fête patronale; ils sont donc invités à venir en grand nombre la célébrer dans la chapelle de la Confrérie. Il y

aura indulgence plénière aux conditions ordinaires.

CHAPELLE DU CHAMP-DES-MARTYRS. — Jeudi 21 juin, à 6 h. 1/2, pèlerinage de Feneu, sous la direction de M. l'abbé Touchet, curé de la paroisse. — A 1 h. 1/2, pèlerinage de Grézillé, présidé par M. l'abbé Georges, curé de la paroisse. — A 2 h. 1/2, pèlerinage de Savennières, sous la conduite de M. l'abbé Coiffard, curé de la paroisse.

Chapelle des Religieuses Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire.

— Jeudi 21 juin, à 9 heures, cérémonie de profession présidée par M. l'abbé Baudriller, vicaire général, supérieur de la communauté. Le sermon sera donné par M. l'abbé Dedouvres, professeur à l'Université catholique.